

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

Date de mise en ligne : 28/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2024**

Affaire n°51-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-quatre septembre** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 18 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents ou représentés : 12

Étaient présent(e)s : M. Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1^{ère} Adjointe) - M. David BERTIER (2^{ème} Adjoint) - Mme Nadine BRARD (3^{ème} Adjointe) - M. Jean-François BORDAIS (4^{ème} Adjoint) – Mme Dorothee du PONTAVICE - Mme Danielle DROUYER – M Raboana RANAIVO - M. Christian BELLIER – M. Thierry MONTENAT - Mme Fabienne FROMONT - Mme Aurélie HAILLOT.

Étaient absent(e)s et excusé(e)s : M. Kévin BEAUGRAND – M Albéric JOHANET.

OBJET : VENTE DE BOIS – FIXATION DU TARIF DE VENTE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Plusieurs arbres situés sur la parcelle communale cadastrée section ZP n°120, représentent compte tenu de leur état, un danger sérieux pour le voisinage et pour la route départementale n° 34 située en contre-bas du terrain concerné.

Afin d'éviter tout dommage, des travaux de coupe de type rase seront réalisés d'ici à la fin de l'année par l'entreprise GROUAZEL et concerneront 11 chênes, 2 châtaigniers et 1 hêtre.

Les grumes seront vendues à l'entreprise pour 3 000 €. Les têtes resteront sur le champ et seront proposées à la vente aux pocéens pour le bois de chauffage. Les pocéens intéressés devront nettoyer le site et s'acquitter d'un montant.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'AUTORISER la vente de bois ;**
- **de FIXER les prix de vente comme suit :**
 - o **20 € par stère pour le chêne et le hêtre ;**
 - o **10 € par stère pour le châtaignier.**

Entendu l'exposé de M le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOpte** les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 24 octobre 2024.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Frédéric MARTIN



Le Secrétaire de séance,
David BERTIER

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'David Bertier', written over a horizontal line.